Cahiers de Psychologie Politique

**N° 48 | 2026**
**Psychologie politique de l'intelligence artificielle - Janvier 2026**

# De la psychologie des foules à la sociologie des foules

***Matthijs GARDENIER*** *Maître de conférences*
*Sociologie*
*LEIRIS*
*Université de Montpellier Paul-Valéry*

**Édition électronique :**
**URL :**
https://cpp.numerev.com/articles/revue-48/2143-de-la-psychologie-des-foules-a-la-sociologie-des-foules
**DOI :** numerev_2700
**ISSN :** 1776-274X
**Date de publication :** 01/02/2026

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : GARDENIER, M. (2026) De la psychologie des foules à la sociologie des foules. *Cahiers de Psychologie Politique*, (48). https://doi.org/10.34745/numerev_2700

Cette contribution entend proposer une étude sociologique des foules, ou plus précisément des rassemblements de personnes afin d'en proposer un cadre explicatif s'inscrivant dans le champ de la sociologie compréhensive afin d'en examiner les modalités de structuration, dressant un pluralisme des formes sociales de la foule, là ou la psychologie des foules identifiait un modèle unique basé sur la domination psychologique des participants par un meneur. Nous allons engager une série de réflexions sur la constitution de cet objet scientifique par la psychologie des foules avant de nous interroger sur la possibilité de modèles interprétatifs des rassemblements de personnes qui formeraient une sociologie des foules.

**Mots-clés :**
Communication, Foule, Psychologie des foules, Gustave Le Bon, Masse, Rassemblements

Matthijs Gardenier, *Maître de conférences, Département de Sociologie – LEIRIS Université de Montpellier Paul-Valéry*

À la fin du XIXe siècle, la foule s'impose comme un objet d'étude central pour les sciences sociales, notamment avec l'émergence de la psychologie des foules. Cette préoccupation émerge dans un contexte social et politique particulier, marqué par l'irruption des masses dans l'arène politique : la commune de Paris de 1871 n'est pas très loin, le suffrage universel se développe en Europe (Angleterre, Allemagne, France, Italie…), alors que les grèves ouvrières se multiplient.

La figure de la foule devient une figure de préoccupation sociale, voire de panique morale pour les élites comme le montre Susanna Barrows[1]. Elle est alors perçue comme une entité féminine, violente et amorale qui représenterait une menace pour l'ordre établi. Ainsi, un auteur comme Hyppolyte Taine[2] écrit son histoire de la Révolution Française à l'aune de ses descriptions extrêmement négatives des violences réelles ou supposées des foules révolutionnaires dont le caractère grégaire discréditerait l'ensemble de l'héritage historique de la Révolution Française. Cette conception est à rebours des conceptions lyriques d'auteurs tels que Jules Michelet qui au contraire voient en les foules révolutionnaires une incarnation temporaire de la nation française, qui lors des grandes journées révolutionnaires telles que le celle de la chute de la Bastille ou de l'abolition des privilèges deviennent une entité temporaire qui réalise la mission historique de la constitution de la France en tant que nation républicaine[3].

C'est dans ce contexte sémantiquement chargé qu'émerge la psychologie des foules dont l'ambition scientifique est d'élucider le fonctionnement des foules et par là même de comprendre les mécanismes de l'action collective. Cette première conceptualisation de l'action des foules marquera durablement le champ des sciences sociales, des théories du comportement collectif à la genèse des sciences de la communication. Les

conceptions de la psychologie des foules imprègnent durablement les représentations collectives de la foule au point de constituer un savoir d'arrière-plan[4] qui imprègne encore durablement les conceptions de certains corps d'Etat, notamment les cadres du ministère de l'Intérieur en charge du maintien de l'ordre[5].

Après la seconde Guerre Mondiale, le postulat explicatif de l'action collective comme relevant de mécanismes irrationnels échappant aux participant est remis en cause dans le sillage des travaux de Mancur Olson[6] qui formule le paradoxe de l'action collective. Les divers penseurs de la sociologie des mouvements sociaux déplacent alors leurs intérêts de recherche vers les organisations, la mobilisation des ressources, la construction et la mobilisation des répertoires d'actions ainsi que les trajectoires des participants aux mouvements sociaux. Ce déplacement des objets apporte une contribution décisive à la compréhension des mouvements sociaux et de l'action collective. Néanmoins, la question des dynamiques de foules, de la manière dont les rassemblements physiques de personnes demeure une question qui demeure à envisager au-delà des discutables conclusions de la psychologie des foules.

Cette contribution entend proposer une étude sociologique des foules, ou plus précisément des rassemblements de personnes afin d'en proposer un cadre explicatif s'inscrivant dans le champ de la sociologie compréhensive afin d'en examiner les modalités de structuration, dressant un pluralisme des formes sociales de la foule, là ou la psychologie des foules identifiait un modèle unique basé sur la domination psychologique des participants par un meneur. Nous allons engager une série de réflexions sur la constitution de cet objet scientifique par la psychologie des foules avant de nous interroger sur la possibilité de modèles interprétatifs des rassemblements de personnes qui formeraient une sociologie des foules.

# Partie 1 : Comment considérer la foule ?

Les penseurs les plus notoires de la psychologie des foules sont Scipio Sighele, Gustave le Bon et Gabriel Tarde qui analysent les changements historiques qui se profilent avec la Révolution industrielle à l'aune du phénomène qu'est l'interaction se déroulant au sein d'une foule. Il faut noter qu'ils ne pas vont pas seulement vouloir expliquer ce qui se passe lorsque qu'une foule est réunie physiquement, mais aussi tirer des conclusions plus globales sur toute forme d'action collective, censée obéir aux mécanismes de la dynamique des foules.

Comment résumer les positions de ce courant ? Nous allons essayer de dégager des thématiques communes et des convergences dans les œuvres des penseurs mentionnés ci-dessus.  Les psychologues de la foule voient la foule comme un objet social autonome, une entité propre qui obéit à des règles, pour ne pas dire des lois de fonctionnement. Pour eux, lorsqu'un certain nombre d'acteurs sociaux sont présent physiquement dans un même lieu, leur comportement obéit à une logique différente que la somme des actions individuelles des protagonistes.

Dans son ouvrage emblématique sur le sujet, *Psychologie des foules*, Gustave Le Bon, considère même que lorsque des hommes se trouvent réunis en nombre suffisant, ils vont acquérir ce qu'il appelle une « âme collective » : « *Il se forme une âme collective, transitoire sans doute, mais présentant des caractères très nets. La collectivité devient alors ce que j'appellerais une foule organisée, ou, si l'on préfère, une foule psychologique. Elle forme un seul être et se trouve soumise à la loi de l'unité mentale des foules* »[7]. Celle-ci est un objet social, pour ne pas dire une entité, ou encore un être, ce que sous-tend l'utilisation de concepts tels qu'« âme » ou « unité mentale », ou encore « personnalité ».

## *Le fonctionnement de la foule*

Les participants à une foule se retrouveraient dans un état d'esprit particulier, de quasi hypnose qui déterminerait le déclenchement de l'action collective. En effet, la participation à une foule occasionnerait une forte suggestibilité. Dans un état proche de l'hypnose, les individus seraient prêts à accepter n'importe quelle information comme étant exacte, sans la passer au crible de la raison. Le Bon prend comme exemple les récits contradictoires des témoins oculaires au cours de la bataille de Waterloo. A celle-

ci, se joint un autre élément, la contagion ou l'imitation. L'état d'esprit d'une foule va aussi se caractériser par une forte diffusion horizontale des convictions. Pour Tarde et Le Bon, la contagion est à envisager de manière mécanique. Lorsqu'une opinion, une image, une incitation à l'action intervient, elle prend de manière contagieuse et se répand au sein des participants, qui l'acceptent sans rechigner.

Gabriel Tarde ira plus loin et fera des mécanismes de mimétisme la base même de la compréhension de la foule, mais aussi de ce qu'il appelle les publics, de même que de l'opinion, expliquant des phénomènes de foules sans meneur par la puissance des mécanismes mimétiques[8]. Ce redoutable diptyque que sont la suggestion et la contagion va donc constituer la méthode de diffusion de l'information au sein d'une foule. Ce schéma se complète avec la figure du meneur.

### *Le meneur et le prestige*

Pour qu'il y ait suggestion, il faut qu'il y ait aussi une source d'information qui se trouve en position d'autorité. C'est à ce niveau qu'intervient le meneur. Il va conditionner l'état d'esprit de la foule par le biais d'images simples, plutôt que par le biais de raisonnements, et surtout par la répétition, ce qui deviendra une règle de base de la propagande. Néanmoins pour être audible, pour être en position d'autorité, le meneur doit être doté d'une qualité particulière : le prestige. Cette notion, qui préfigure celle de domination charismatique de Max Weber, conditionne l'adhésion des participants. Gustave Le Bon la décrit comme « *une sorte de fascination qu'exerce sur notre esprit un individu, un œuvre, une doctrine. Cette fascination paralyse toutes nos facultés critiques et remplit notre âme d'étonnement et de respect* »[9]. Par ailleurs, il y aurait une très forte adéquation entre le profil psychologique du meneur, de ses aspirations, et celles du public qui va l'écouter. Pour Le Bon, il incarne la foule, partage ses conceptions. Cette exaltation par le meneur des sentiments communs lui permet de provoquer l'adhésion de ses auditeurs.

## *La foule criminelle : Action collective et déviance*

Les foules, dont nous avons décrit le fonctionnement supposé, se caractériseraient aussi par leur déviance, ou plutôt par leur propension au crime, selon les mots de l'époque. S'il existe des foules « honnêtes », ce seront surtout les foules « criminelles » qui retiennent l'attention de nos auteurs. Pour ces auteurs, la foule offrirait un contexte idéal à l'action criminelle pour plusieurs raisons liées à son fonctionnement. La première est l'anonymat : il permettrait l'assouvissement des pulsions réprimées par la « civilisation ». Mais ce n'est pas la seule raison, c'est au mieux un facteur qui facilitera ce type de déchaînement. Ce sera surtout l'anomie, la disparition des contraintes morales qui découle de l'unité mentale des foules, qui rendrait possible les déchaînements criminels.

Pour Le Bon, la transgression est directement liée à la suggestion et à l'influence du meneur. Ces facteurs, exacerbés par le caractère collectif de la transgression, mèneraient à un renversement temporaire des normes sociales. Au sujet de la décapitation de De Launay, commandant de la Bastille, le 14 juillet 1789, il caractérise la « criminalité » de la foule comme « *l'obéissance à une suggestion d'autant plus puissante qu'elle est collective, conviction chez le meurtrier d'avoir commis un acte fort méritoire, et conviction naturelle puisqu'il a pour lui l'approbation unanime de ses concitoyens* ». On notera qu'au détour d'un exemple ayant trait à la « criminalité » de la Foule, c'est un épisode fondateur du récit républicain, le 14 juillet 1789, qui est considéré comme un déchaînement criminel et irrationnel.

Au-delà de l'exemple de la Révolution Française, la foule criminelle ou déviante est assimilée au mouvement ouvrier dans la lignée de l'amalgame entre classes laborieuses et classes dangereuses développé tout au long du XIX$^{e}$ siècle, comme l'illustre cette citation de Scipio Sighele : « Rien n'est plus dangereux qu'une grande pensée dans un petit cerveau, a dit Taine, et il est certain que la grandeur des aspirations socialistes peut avoir contribué à faire perdre l'équilibre intellectuel et moral à beaucoup de ceux qui, ayant très peu de connaissances ou même aucune, et beaucoup de misère acceptent par nécessité et avec enthousiasme toute théorie qui leur promet mieux que d'autres le bien-être matériel »[10].

La psychologie des foules prétend expliquer ces mécanismes par une philosophie de l'histoire. L'irruption des foules sur la scène politique serait la caractéristique de la période historique qu'ils vivent. On peut l'assimiler à la modernité. En effet, les premiers et plus marquants exemples de foules sont tirés d'épisodes de la Révolution Française. Le Bon lie le développement de l'action des foules au passage à la modernité. Il voit son époque comme un moment de « transformation » causé par la « destruction des croyances religieuses politiques et sociales d'où dérivent tous les éléments de notre civilisation ». Celui-ci tend vers un nouvel état causé par « la création de conditions d'existence et de pensée entièrement nouvelles, engendrées par les découvertes modernes des sciences et de l'industrie »[11]. Pour lui, son époque, qu'il appelle l'ère des foules, n'est rien d'autre qu'une période de transition et d'anarchie, où la puissance des foules peut s'exprimer librement. Evidemment, la transition vers un âge de raison ne pourrait s'effectuer que s'il est possible de la museler.

Plus largement, la foule est considérée d'un point de vue élitiste. Les capacités de l'individu sont vues comme étant aliénées par l'insertion dans les interactions propres à une foule. Le groupe va étouffer l'intelligence de l'individu, entraînant un nivellement par le bas. Pour Scipio Sighele, la médiocrité de la foule, du groupe est indépassable comme l'atteste cette citation : « *Réunissez vingt ou trente Goethe, Kant, Helmholtz, Shakespeare, Newton, etc... – écrit-il – et soumettez à leur jugement et à leur suffrage les questions pratiques du moment. Leurs discours seront peut-être tout autres que ceux que pourrait prononcer une assemblée quelconque (bien que je ne veuille pas même répondre de cela) ; mais quant à leurs décisions, je suis certain qu'elles ne*

*différeront en rien de celles d'une assemblée quelconque* »[12].

Au-delà de cette critique du mouvement ouvrier, cet élitisme est mobilisé afin de dévaloriser les institutions républicaines, qui seraient coupables de céder à la bêtise du nombre. Ainsi Tarde cite le proverbe romain qui stipule que « *les sénateurs sont de bonnes gens, et le Sénat une mauvaise bête* ». Dans La *Psychologie des foules*, Le Bon mène une instruction à charge contre les institutions de la Troisième République. En effet, pour lui : « *Les civilisations ont été créés et guidées jusqu'ici par une petite aristocratie intellectuelle, jamais par les foules* »[13]. Cette analyse de la foule fait système et constitue un discours cohérent. Celui-ci est une critique à charge à la fois contre l'action collective des masses, mais aussi contre les institutions républicaines et parlementaires. Au final, au-delà de l'étude de leur objet, c'est un propos bien plus large qui émerge de la psychologie des foules : au nom de ses ces préceptes, c'est la gestion de la société par des institutions faisant appel au nombre et à la démocratie qui est remise en cause.

## De la foule à la masse

Au début du XX$^{e}$ siècle, l'objet de la psychologie des foules connait un élargissement progressif. C'est notamment le cas des travaux de Gabriel Tarde, qui élargit ses réflexions afin de passer du concept de foule à celui de masse. Il considère que les mécanismes d'imitation et de mimétisme, s'appliquent aussi bien à une foule qu'à un public dispersé, défini comme un ensemble d'individus unis par des conditions d'existence similaires[14]. La masse, contrairement à la foule, n'est pas physiquement réunie, mais ses membres réagissent de manière similaire sous l'influence de stimuli extérieurs, comme le charisme d'un meneur.

Les théories du comportement collectif, issues notamment de l'école de Chicago, prolongent ces réflexions en analysant comment des groupes dispersés ou réunis réagissent face à des tensions sociales. Neil Smelser, par exemple, explique que l'action collective émerge pour résoudre des dysfonctions sociales, à travers des « croyances généralisées » (mythes mobilisateurs) qui désignent des responsables et proposent des solutions. Ces croyances irrationnelles, sont amplifiées par des facteurs comme la mobilisation préalable ou l'absence de contrôle social. Smelser distingue plusieurs types d'actions collectives, allant de la restauration de valeurs à des explosions de violence ou des paniques[15].

De même, le modèle de la « frustration relative » (Ted Gurr) lie l'émergence de violences collectives à un décalage entre les attentes des individus et les possibilités offertes par leur environnement. Gurr identifie trois schémas : la baisse des niveaux de satisfaction, l'augmentation des attentes non comblées, ou un décalage croissant entre

attentes et réalité. La légitimité sociale de la violence joue aussi un rôle clé dans son déclenchement. Ces théories, bien que plus structurées, restent marquées par une vision « volcanique » des comportements collectifs, perçus comme des épisodes brutaux et temporaires[16].

## La remise en cause de la psychologie des foules

Si la psychologie des foules a connu un grand succès et influence au cours du XX$^{e}$ siècle, comme l'a montré Vincent Rubio[17], elle n'en demeure pas moins sujette à de nombreuses critiques, particulièrement vigoureuses dans le domaine des sciences sociales.

Ce ne sera pas seulement la psychologie des foules en tant que courant qui sera remise en cause, mais toute tentative d'appréhender l'action collective sur le temps long au travers de mécanismes impliquant les concepts de comportement collectif, ou de foule. Par souci didactique, nous distinguerons trois ordres de critiques. Tout d'abord, l'on reprochera à ces recherches leur caractère politiquement orienté. Ensuite, nous aborderons les objections méthodologiques qui leur sont apportées. Enfin, nous examinerons les critiques plus globales qui relèvent d'un changement de paradigme.

Une première ligne de critique considère la psychologie des foules comme orientée idéologiquement. Tout d'abord, un certain nombre d'auteurs, comme par exemple Erik Neveu[18] ou encore Olivier Fillieule, vont considérer que cette discipline est imprégnée des préjugés de classe de leurs auteurs[19]. Ceux-ci, d'origine plutôt aisée, pour ne pas dire bourgeoise, vont reprendre l'assimilation entre classes laborieuses et classes dangereuses qui caractérise dans une grande mesure la pensée du XIX$^{e}$ siècle, et en appliquer les conclusions à cette nouvelle catégorie qu'est alors la foule. Selon l'historienne américaine Suzanna Barrows, plutôt que le fruit d'un travail d'investigation suivi de confrontation entre la théorie et les faits, cette vision négative de l'action populaire est le reflet des peurs collectives de l'époque. Pour elle, « *ceux qui ont étudié la psychologie n'ont vu [...] que la foule, et ils l'ont vue comme un monstre. Tous, de Taine à Zola et Le Bon, ont partagé le sentiment d'Edmond de Goncourt : les barbares modernes qui s'apprêtaient à détruire la civilisation étaient les ouvriers. Leur but était la révolution sociale, leur armée, la foule* »[20].

Au-delà de leur caractère orienté, c'est aussi la rigueur scientifique de ces auteurs qui est remise en cause. En effet, les règles de base des sciences sociales, à l'époque en pleine gestation, sont très loin des préoccupations des auteurs de la psychologie des foules. Ainsi, ils ne vont pas effectuer de travail de terrain pour étayer leurs thèses. Gustave Le Bon, dans *Psychologie des foules*, ne s'appuie que sur des sources secondaires : ouvrages littéraires, articles de journaux ou encore témoignages de ses connaissances. De même, son ouvrage sur la révolution française s'appuie presque

entièrement sur l'œuvre d'Hyppolite Taine, qui fait un usage des sources pour le moins sélectif. Ainsi, les thèses de la psychologie des foules, malgré leur volonté explicative systématique, n'ont pas non plus fait l'objet de vérifications empiriques. Ainsi, selon Susanna Barrows, les événements sélectionnés par ses auteurs, qui présentent systématique un niveau d'exaltation et de violence particulièrement élevé, ne constituent pas la norme des rassemblements de foules en France à la fin du XIX$^{e}$ siècle, mais plutôt l'exception, la plupart des foules de l'époque ayant un caractère plus paisible[21].

Enfin les critiques portent aussi sur ses postulats. Tout d'abord, son caractère psychologisant est reproché à ce courant. Il ferait une confusion entre déterminants individuels et collectifs, amalgame qui ne permet pas de faire la part de ce qui est réellement collectif. Le refus de la dimension politique de l'action des foules est aussi critiqué. Les conflits ne sont pas pris en compte, pas plus que la structure des opportunités politiques dans laquelle ceux-ci ont lieu, et au contraire, les dynamiques psychologiques internes aux mouvements collectifs sont privilégiées. Ces critiques portent sur l'ensemble du cadre conceptuel aussi bien de la psychologie des foules.

A partir des années 1960 et 1970, la manière de conceptualiser l'action collective se renouvelle en même temps que la contestation gagne les campus universitaires. L'action collectif s'envisage désormais sous un angle rationnel et ne s'explique plus par des mécanismes dont les acteurs sont inconscients, mais au contraire par une action stratégique qui s'inscrit dans le temps long, marquant une rupture avec les postulats du comportement collectif. Dans la lignée de l'ouvrage fondateur de Mancur Olson, *Logique de l'action collective*, celle-ci est vue comme résultant de l'addition de comportements rationnels. Son émergence ne dépend plus de logiques inconscientes à leurs acteurs, mais de la possibilité qu'ils ont de résoudre le paradoxe d'Olson[22]. Celui-ci énonce qu'il est plus rentable pour un individu d'une catégorie donnée de ne pas participer à une action collective, étant donné que, si elle aboutit, il en bénéficiera sans effort, alors que si elle échoue, il n'aura pas à en assumer les coûts. Pour que l'action ait lieu, il faut que les acteurs susceptibles de se mobiliser parviennent à dépasser ce paradoxe.

Dans le cadre de la mobilisation des ressources, celui-ci est résolu par l'existence de structures capables de « mutualiser » les coûts et les risques, permettant de mobiliser des ressources conséquentes. Dans un article fondateur, Mac Carthy et Zald nomment cette structure « *social movement organisation* », ou SMO. Celle-ci est à même d'accumuler des « ressources » de natures diverses (économiques, humaines, symboliques…) afin de les injecter dans le mouvement social[23].

### *Une sociologie des foules est-elle toujours nécessaire ?*

Cette nouvelle sociologie des mouvements sociaux, qui se construit en opposition au paradigme du comportement collectif, montre que l'action collective émerge des stratégies de ses acteurs, qui se structurent et mettent en œuvre des agissements qui

s'inscrivent dans des répertoires construits sur le temps long. Pour autant, la question de l'explication des comportements de la « foule », ou plutôt de la réunion de nombreux acteurs dans un même lieu, demeure en suspens. Aujourd'hui, ce qui se passe lorsqu'une foule se réunit concrètement n'est que peu étudié en tant que tel. Lors de manifestations, d'émeutes ou de rassemblements, les actions, leur enchaînement, la sociologie des participants sont traités. A contrario, les interactions liées au fait qu'il y ait une concentration de participants dans un lieu spécifique ne sont que très rarement abordées. L'étude des phénomènes de « foule », disqualifiée par le caractère orienté et le manque de scientificité de la psychologie des foules, est restée en jachère alors qu'elle constitue un sujet de fort intérêt scientifique.

Le présent travail entend explorer l'idée selon laquelle ces interactions constituent un objet d'analyse pertinent. Lorsqu'un certain nombre de participants à une action commune sont réunis dans un même lieu, leur manière d'agir ensemble, d'interagir, de communiquer, obéit à des logiques et des mécanismes spécifiques qu'il faut étudier. Nous nous inscrirons dans la démarche d'un certain nombre d'auteurs qui ont pu affirmer la nécessité de l'étude de cet objet. Ainsi, Olivier Fillieule affirme que les thématiques de la psychologie des foules sont intéressantes à condition d'effectuer certaines distinctions. Pour lui, il faut dissocier l'étude de ce qu'il appelle « phénomènes de foule » de celle, plus large, de « l'action collective ». Il définit les phénomènes de foule comme ce qui est spécifique au fait qu'un grand nombre d'individus soit réuni dans un lieu public. Quant à elle, l'action collective est définie comme : « *La question à la constitution des groupes protestataires, à la mobilisation des soutiens et au déroulement de l'action* »[24].

Dans la même lignée, Nicolas Mariot considère que l'abandon par la sociologie des mouvements sociaux de l'hypothèse de la contagiosité des pulsions a créé un angle mort de l'analyse : l'explication des comportements spécifiques à la participation à un rassemblement de personnes. Les événements de foule sont habituellement vus comme des lieux neutres où les stratégies des acteurs se déroulent, suivant les schémas préexistants des répertoires d'action des divers groupes mobilisés. Au contraire, Mariot considère que la participation à une foule suscite un état d'esprit collectif qui changera les modalités de l'action des participants par rapport à leurs comportements usuels. Plutôt que de s'inspirer de Gustave Le Bon, il préférera reprendre le concept d'« effervescence » pour qualifier cet état d'esprit[25]. Rappelons qu'Emile Durkheim décrit l'effervescence comme : « *une assemblée qu'échauffe une passion commune* »[26].

### *Définir ce qu'est un rassemblement*

Nous partirons donc du postulat que lorsqu'un certain nombre de participants à une action collective se réunit dans un lieu commun, formant ce qui peut être qualifié de « foule », auront lieu des interactions qui seront spécifiques à cette situation. Il importe de délimiter l'objet qu'est la foule. Tout d'abord, elle consiste en une interaction bien

déterminée qui est délimitée dans le temps, c'est-à-dire que c'est un objet social ponctuel et temporaire. Elle commence à un moment déterminé et s'arrête avec la fin de l'interaction en elle-même. Par exemple, dans le cas d'une manifestation, elle commencera au rassemblement, dure le temps de la marche, se poursuivra lors des potentielles actions entreprises et se termine lors de la dispersion. Elle est délimitée dans l'espace car elle réunit des acteurs qui vont interagir dans un lieu commun.

Par ailleurs, une foule est à distinguer d'un groupe d'individus. Il est intéressant de reprendre la distinction effectuée par Michel Laxenaire qui utilise deux facteurs afin d'effectuer cette distinction[27]. Le premier sera le nombre de participants. Néanmoins il ne se suffit pas à lui-même : un groupe de quarante personnes est-il une foule ? Si ce n'est pas le cas, qu'en est-il d'un groupe de soixante personnes ? Le deuxième est l'anonymat relatif, c'est-à-dire le fait que l'ensemble des participants ne se connaisse pas, ni ne puisse s'identifier.Enfin, il est aussi important de distinguer la « foule » de l'agrégat, c'est-à-dire de la juxtaposition d'individus. En effet, quel est le point commun entre des consommateurs qui vont se presser dans un centre commercial et un black bloc lors d'un contre-sommet ?

Il est intéressant de se référer la distinction opérée par l'historien Georges Lefebvre qui, à partir de ses travaux sur la révolution française, distingue[28]:

- **L'agrégat** : c'est à dire un groupement involontaire d'individus, par exemple, une foule de promeneurs au Palais Royal. Il y a aussi les agrégats semi-volontaires (ex : un marché). Ceux-là sont des lieux de sociabilité et contribuent à la formation de ce qu'il appelle une mentalité collective.

- **Le rassemblement** : Il présuppose une mentalité collective, celui-ci se forme suite à des conditions économiques, sociales et politiques. Il se constitue d'un répertoire d'action politique ainsi que de conceptions quant à la politique et à l'action. Le rassemblement se fait par rapport à un mot d'ordre. Celui-ci s'appuie sur des représentations collectives. Par exemple la représentation du seigneur en tant qu'ennemi va créer les préconditions de l'action collective. Il distingue deux types des rassemblements, spontanés, à partir d'un agrégat, et volontaires, préparés à l'avance par un noyau d'organisateurs.

Nous ne nous limiterons pas au postulat classique de la psychologie des foules et du comportement collectif qui affirme que « *les individus vont agir différemment lorsqu'ils sont seuls et lorsqu'ils se forment en groupes spontanés* »[29]. S'il ne semble pas intrinsèquement faux, il ne nous semble pas suffisant pour prendre la mesure réelle du phénomène. Nous préfèrerons affirmer que les individus vont s'insérer dans des dynamiques collectives d'action, de communication liées à la participation à une interaction entre un grand nombre de participants.

Ce sont ces interactions qu'il est nécessaire d'étudier. Les acteurs, les individus,

réagissent à ces faits sociaux par des mécanismes que nous pourrons assimiler à la typologie de Martin Hirschmann (*exit, voice, or loyalty*). Ils pourront suivre, s'y inscrire, s'y opposer et exprimer cette opposition, ou encore les refuser en restant passifs ou en quittant les lieux.

Enfin, ces interactions peuvent être de différentes natures et consister en divers actes de communication ou en des actions communes. Elles possèdent aussi une structuration. Ces phénomènes s'inscrivent dans des formes sociales préexistantes que les acteurs reprennent après les avoir acquises et intégrées. Ils pourront les reproduire ou les prendre comme base pour innover et créer de nouvelles formes. Dans ce sens, le concept de répertoire d'action tel que développé par Charles Tilly est essentiel pour comprendre les formes que pourront prendre ces interactions[30].

Celles-ci auront une finalité en vue d'atteindre un objectif. Celui-ci peut être externe (orientée à l'extérieur de la foule) ou interne : participer au rassemblement, à l'interaction est l'objectif en soi pour les participants.  Nous partirons aussi du postulat, qu'indépendamment de leur finalité, de leur forme sociale, le fait que de nombreux acteurs sociaux agissent et interagissent dans un lieu commun présente des caractéristiques communes. La question des termes utilisés pour désigner son objet est importante. Le terme de « foule » qui désigne communément la présence d'un grand nombre de personnes dans un même lieu est à la fois trop connoté et imprécis pour les raisons énoncées plus haut. En effet, il est important, dans une perspective durkheimienne d'écarter les prénotions, de choisir des termes appropriés et de les définir de manière précise.

Rappelons que nous proposons d'étudier les interactions entre un grand nombre de participants, dans un lieu spécifique et ayant un début et une fin. Plutôt que d'appeler cet objet d'étude « foule », terme par trop polysémique, nous lui préférerons le terme de rassemblement tel que défini de manière précise par Lefebvre, que nous pensons nécessaire d'utiliser pour décrire cet objet d'étude[31].

Les rassemblements, qu'ils soient festifs, revendicatifs, sportifs ou spontanés, représentent bien plus qu'un simple regroupement d'individus dans un même lieu. Ils constituent des espaces sociaux temporaires, où se déploient des dynamiques complexes de pouvoir, de communication et d'identité collective. Contrairement à l'idée selon laquelle les foules seraient des entités irrationnelles et incontrôlables, cette étude propose de les analyser comme des constructions sociales structurées, porteuses de sens et ancrées dans des logiques collectives.

Il est donc nécessaire de considérer les rassemblements comme des faits sociaux à part entière, et non comme de simples épisodes chaotiques. Ils s'inscrivent dans des répertoires d'action collective, c'est-à-dire des ensembles de pratiques et de stratégies que les groupes mobilisent pour défendre leurs intérêts ou exprimer leur identité. Ce qui distingue cette approche des théories classiques de la psychologie des foules, c'est le refus de considérer les rassemblements comme des espaces d'anomie, où les individus

perdraient toute rationalité. Au contraire, ils sont enchâssés dans des logiques sociales : les participants agissent en fonction de cadres interprétatifs (leurs valeurs, leurs expériences passées, leurs objectifs), et leur comportement est guidé par des normes collectives (comment on se comporte dans une manifestation, un concert ou une émeute).

Pour étayer cette thèse, il est essentiel de définir les conditions nécessaires à l'émergence d'un rassemblement. Pour qu'un groupe se forme et agisse ensemble, plusieurs éléments doivent être réunis. D'abord, l'information doit circuler efficacement : où et quand se retrouver ? Ensuite, un objectif commun, même flou ou symbolique, doit être partagé par les participants. Puis, une structuration minimale doit exister : y a-t-il des leaders, des rôles définis, ou une organisation informelle ? Enfin, des choix stratégiques doivent être faits, notamment sur la manière de communiquer et de réagir face aux forces de l'ordre. Ces éléments ne sont pas figés et varient selon les contextes et les cultures politiques.

L'une des hypothèses centrales de cette étude est que les rassemblements sont socialement construits et non le fruit du hasard. Leur physionomie dépend de trois facteurs principaux. Le premier est la finalité : pourquoi les gens se rassemblent-ils ? Est-ce pour revendiquer un changement politique, célébrer une identité collective, ou simplement exister ensemble ? Le deuxième facteur est le processus de mobilisation : comment les individus sont-ils incités à participer ? Est-ce par des appels syndicaux, des réseaux sociaux, ou le bouche-à-oreille ? Enfin, le troisième facteur est la forme sociale : comment les participants s'organisent-ils une fois sur place ?

Il est également nécessaire de penser la structuration des rassemblements, qui peut être verticale (hiérarchisée, avec des leaders) ou horizontale (autogérée, sans autorité centrale). Ces deux modèles ne sont pas étanches : un même événement peut combiner des éléments des deux, selon les moments et les groupes présents. Ce modèle a été élaboré à l'issue d'une analyse de recherches de terrain dans le cadre d'une thèse intitulée Pour une sociologie des rassemblements : construction sociale, action collective et maintien de l'ordre, soutenue en 2014[32], qui posait plus largement la question des cadrages et des finalités des rassemblements, ainsi que celle de la manière dont les foules s'insèrent dans les rapports de pouvoir politiques contemporains.

# Partie 2 : La question de la communication au sein des rassemblements

La conception développée ici considère que les rassemblements ne se limitent pas à un simple regroupement de personnes, mais au contraire, ils reposent sur des dynamiques sociales et des modes d'organisation qui leur donnent une structure propre. Contrairement à l'idée d'une foule désorganisée, ces événements révèlent des formes de coordination variées, bien au-delà des modèles classiques de la psychologie des foules.

La structuration d'un rassemblement se manifeste principalement à travers deux dimensions : la communication et l'organisation. D'une part, la manière dont l'information circule au sein du groupe joue un rôle central. Selon que les échanges sont dirigés vers l'intérieur, entre les participants, ou vers l'extérieur, vers un public plus large, et selon qu'ils s'organisent de façon verticale ou horizontale, la dynamique du rassemblement est profondément influencée. Lorsqu'elle est partagée et reçue collectivement, cette circulation de l'information renforce la cohésion et permet une action coordonnée.

D'autre part, l'organisation interne du rassemblement repose sur des facteurs comme l'intensité des liens sociaux entre les participants, ainsi que sur les mécanismes de hiérarchie et de division des tâches. Ces éléments déterminent comment les rôles se répartissent et comment les décisions sont prises, façonnant ainsi la structure globale de l'événement. En somme, ce qui transforme un simple attroupement en un rassemblement structuré, c'est la manière dont ses membres communiquent et s'organisent. La communication agit comme un ciment, unifiant les participants autour d'objectifs communs, tandis que l'organisation donne un cadre à leur action collective. C'est cette combinaison qui permet à un groupe de personnes de devenir un acteur mobilisé et cohérent.

Nous allons nous poser la question de savoir comment classer les moyens de communications au sein des rassemblements. Deux critères de classification des rassemblements semblent les plus pertinents et adaptés à la réalité observée. Le premier est la division entre moyens de communication verticaux, et horizontaux. Nous entendons par communication verticale, les situations où un émetteur touche l'ensemble des participants au rassemblement (ou du moins une proportion très élevée). Nous entendons par décentralisés ou horizontaux, les mécanismes de communication supposant une relative égalité entre émetteurs et récepteurs, et qui vont toucher un nombre limité de récepteurs. La transmission à un grand nombre de

personnes passe alors par la reprise de l'information par un grand nombre de récepteurs qui deviennent à leur tour émetteur. Il faut que l'information soit à même de susciter une réaction forte afin de surmonter la friction inhérente à la fragmentation des récepteurs. C'est pour cela que les informations circulant par des mécanismes de communication horizontale prennent souvent la forme de rumeurs[33]. Nous pouvons par ailleurs comparer ces mécanismes à ceux de la communication virale sur les réseaux sociaux.

### *Modéliser la communication centralisée*

Nous retrouvons des fonctions similaires dans les mécanismes de communication centralisée. Elles sont l'animation (musique, et slogans), le cadrage de l'action collective et enfin des instructions concrètes sous la forme impérative visant coordonner l'action des individus composant le cortège. Les informations de type de discours jouent un rôle de cadrage de la mobilisation. Elles orientent sa finalité en donnant un contenu qui dirige l'action des manifestants. Ce cadrage vise aussi les médias. Les messages ayant un caractère d'animation vont assurer la cohésion de l'événement, permettant l'émergence d'un sentiment commun d'appartenance, mais aussi le déclenchement d'actions. Enfin, les informations à caractère impératif permettent aux organisateurs d'orienter la circulation des participants. Ce rôle confirme l'importance des moyens de communication verticaux dans la structuration d'un rassemblement, contribuant à façonner la forme que celui-ci prend.

Nous pourrons aussi observer une forme de déterminisme technologique : le choix de mécanismes de communication centralisée, donc d'amplification du son nécessite une logistique. Cela nécessite de la préparation, du travail et de l'argent afin de louer ou d'acquérir les moyens d'amplification du son : camions, groupes électrogènes, enceintes, mégaphones, installation d'une scène... Ainsi, l'ampleur du dispositif de communication centralisée est révélateur des moyens financiers et humains à disposition des organisateurs d'un rassemblement.

Les moyens de communication centralisés sont donc corrélés avec une organisation hiérarchique et une division du travail relativement poussée, simplement à cause de l'ampleur des moyens à mettre en œuvre. De plus, l'existence de mécanismes de communication centralisés, qui remplissent des fonctions relativement importantes pour le déroulement de l'interaction au sein d'un événement foule[34], font que le contrôle de leur accès sera aussi un enjeu important, ce qui pose la question du *gate keeping*.

La théorie du *gatekeeper* accorde une attention particulière à celui qui contrôle l'accès à un média. En ce qui nous concerne, dans la cadre d'un rassemblement, cette question se pose lorsque nous sommes en présence d'un mécanisme de communication centralisé. Le contrôle de l'accès à ces moyens de communication centralisée permet à différents groupes d'influer sur le déroulement d'un rassemblement, comme on peut le voir dans le schéma présenté ci-dessous.

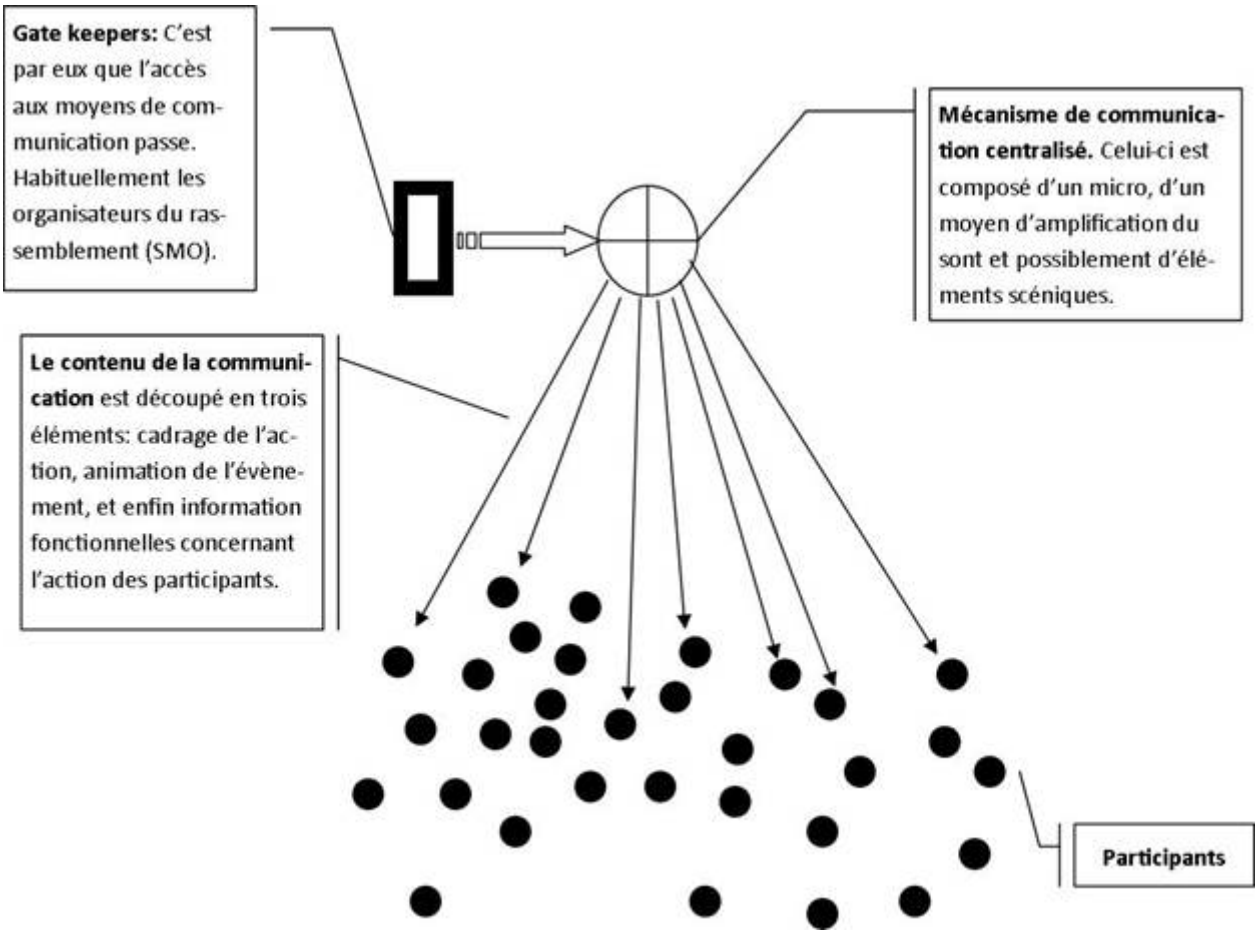


*Image 1. Idéal type de communication centralisée au sein d'un rassemblement.*

## La communication horizontale : un modèle de diffusion de l'information ?

Pour autant, les moyens de communication oraux verticaux sont loin d'être les seules modalités observées. Il y a aussi des mécanismes de communication horizontale, caractérisés par une relative égalité entre émetteur et récepteur qui jouent un rôle non négligeable dans plusieurs configurations d'action collective.

Nous allons tout d'abord détailler de manière formelle ce que nous entendons par le concept de communication horizontale. Nous concevons celle-ci comme suivant les réseaux informels de sociabilité. Selon les travaux de Rogers et Kincaid, la communication horizontale se fait par le biais de groupes informels. Ce sont des groupes de sociabilité préexistants caractérisés par une interconnaissance de leurs membres ainsi que par l'entretien de divers liens sociaux.

Les chercheurs nomment ces groupes *cliques*, mais dans la cadre de nos recherches sur les rassemblements, nous prefèrerons les nommer « groupes intermédiaires[35] ». Entre ces groupes se trouvent des individus « ponts » qui vont faire le lien entre groupe et individus « liaisons » qui font le lien entre groupes sans pour autant appartenir à l'un ou à l'autre[36]. Les individus « ponts » et « liaisons » vont peu ou prou avoir le rôle des leaders d'opinions mis en évidence par Lazarsfeld dans le *two step flow*, mais au lieu de relayer l'information issues de mass-médias, ils transmettent l'information issue d'autres groupes[37].

Nous nous inscrivons dans une conception de la sociabilité issue de ce modèle afin de comprendre les mécanismes de communication horizontale. Par contre, au lieu de l'appliquer à la diffusion de l'information comme Rogers et Kincaid ont pu le faire[38], nous allons concevoir la communication horizontale entre les membres d'un rassemblement.

A partir d'un réseau de groupes intermédiaires interconnectés, l'information circule de manière horizontale. Cette circulation se différencie de la communication verticale ou centralisée par deux caractéristiques essentielles :

- **Une relative égalité entre émetteur et récepteur** : A la différence des moyens de communication verticaux qui se caractérisent par une inégalité écrasante entre, d'un

côté l'émetteur, qui touche un nombre très élevé de récepteurs, et de l'autre le récepteur, qui est atomisé et sans possibilité d'interagir. Au contraire dans la communication horizontale, l'émetteur touche un nombre limité de personnes. Le récepteur peut à son tour retransmettre l'information à un groupe de taille similaire. Par ailleurs, il peut interagir avec l'émetteur. Il existe néanmoins des inégalités entre individus qui vont correspondre à leur capacité à formuler du contenu, mais aussi l'étendue de leur réseau social, ainsi que leur positionnement social[39].

- **Interchangeabilité entre émetteur et récepteur** : Après avoir reçu l'information, le récepteur, s'il l'estime pertinent et souhaitable se transforme en émetteur et retransmet l'information aux membres de son groupe (ou *clique*), voire à d'autres sous-groupes qui composent le rassemblement. C'est cette alternance de rôles qui rend possible la diffusion de l'information.

Pour que l'information atteigne la population visée, il faut qu'elle circule de manière extensive. L'information doit être retransmise par les récepteurs, qui deviennent à leur tour émetteur, et ce jusqu'à ce que l'information soit transmise à l'ensemble de la population. Ceci nous amène à la question de la forme particulière que le contenu doit prendre dans cette configuration.

Un certain nombre de formes de communication permettent une diffusion de l'information de ce type. Tout d'abord, c'est le bouche-à-oreille, par communication orale entre personnes. Cette communication peut être quasi immédiate si les participants sont présents physiquement dans le même lieu, ou étalée dans le temps si l'information se diffuse progressivement, cercle de sociabilité par cercle de sociabilité. Les deux schémas ci-dessous décrivent un modèle simple de diffusion de la communication horizontale ou les participants à la foule sont atomisé et un modèle complexe où les participants sont au contraire insérés dans des groupes intermédiaires.

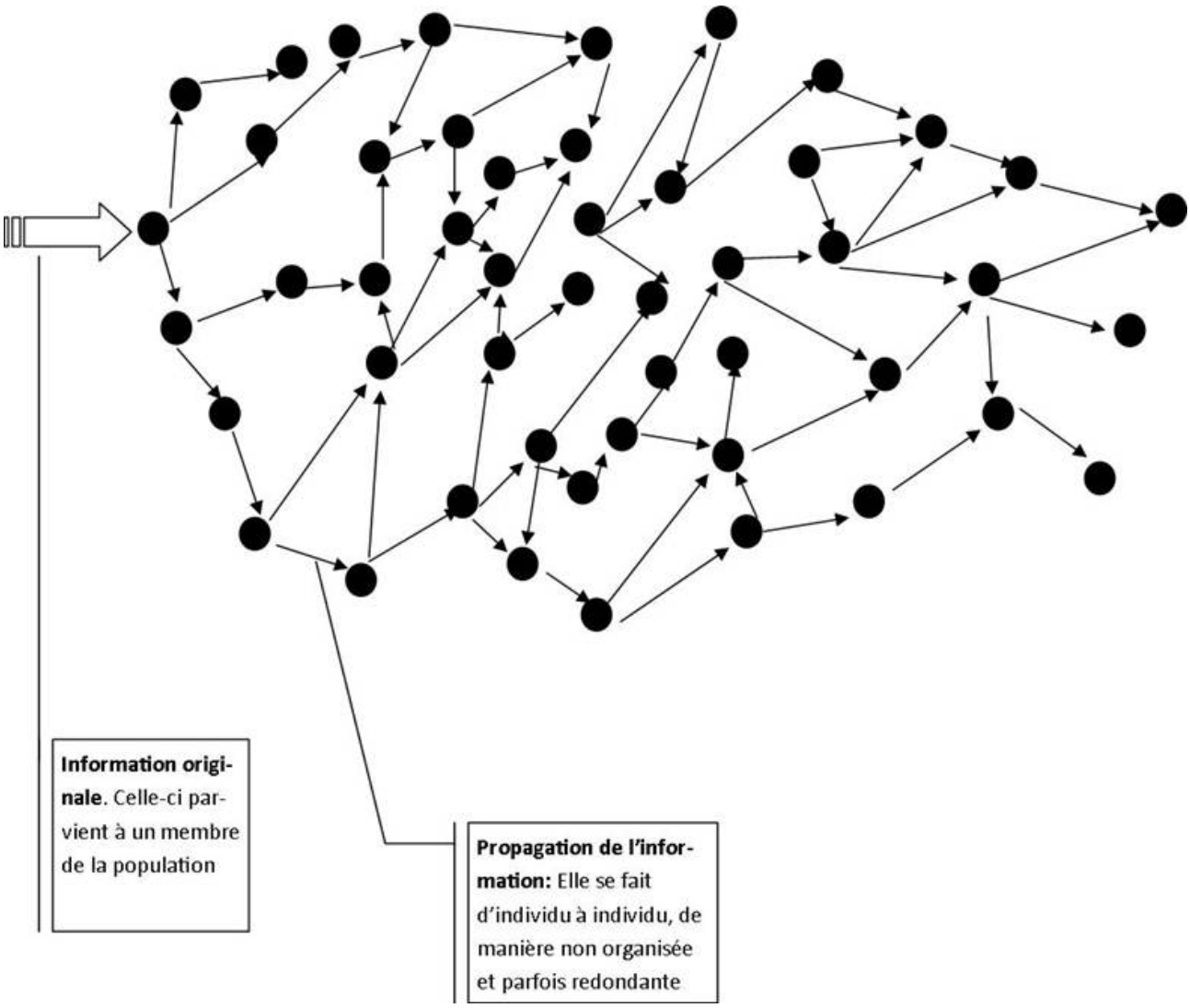


*Image 2. Modèle simplifié de communication horizontale au sein d'un rassemblement.*

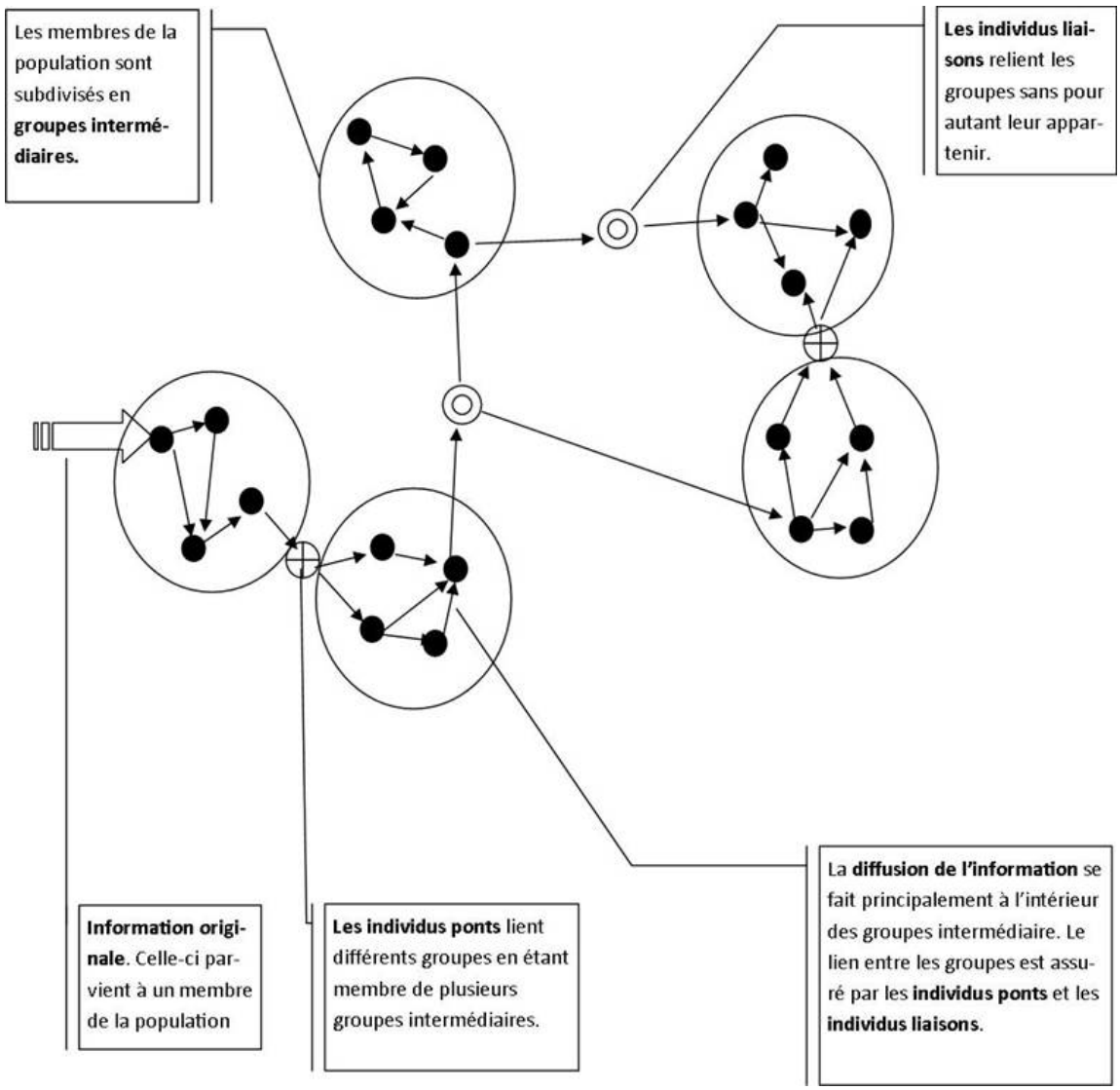


*Image 3. Schéma des mécanismes de communication horizontale intégrant la network analysis.*

# Partie 3 : L’organisation formelle et informelle des rassemblements

Enfin, il importe de souligner qu’un rassemblement ne se réduit pas à une simple somme de communications : il est aussi, et surtout, une question d’organisation et de structuration. Cette organisation ne se limite pas à la présence ou non d’une hiérarchie, mais inclut aussi des dynamiques moins visibles, comme la présence ou non de formes de domination charismatique ou des formes de division du travail.

Pour comprendre cette structuration, il faut d’abord s’intéresser à la cohésion qui unit les participants. Difficile à mesurer, elle se manifeste pourtant de multiples façons : les liens sociaux qui se tissent, les groupes intermédiaires qui se forment, ou encore des symboles partagés, comme les slogans, les tenues ou les signes distinctifs. Même les situations de conflits peuvent renforcer cette cohésion. Ensuite, il est essentiel d’analyser la structure formelle du rassemblement. La hiérarchie y joue-t-elle un rôle ? Si les figures charismatiques restent rares, on observe souvent l’émergence d’un noyau de leaders informels.

En croisant ces observations avec les dynamiques de communication, on peut alors dessiner les grands traits de la structuration des rassemblements. C’est cette combinaison — entre cohésion, organisation et échanges — qui donne à chaque événement sa forme unique et son fonctionnement propre.

## ii. *informelle des rassemblements : mécanismes de cohésion*

Dans une large mesure, étudier la cohésion d’un rassemblement consiste en l’examen des liens sociaux qu’entretiennent les participants, mais aussi des conditions qui font que ceux-ci émergent[40]. Nous distinguons plusieurs types d’éléments de cohésion. Tout d’abord, il y a les caractéristiques communes que partagent les participants. Le deuxième élément désigne les sentiments de constituer une unité que partagent les

participants. Nous allons tout d'abord revenir sur la manière dont les penseurs de la psychologie des foules ont pu envisager la question de la cohésion.

Ainsi, Gustave Le Bon opère une distinction entre foules homogènes et hétérogènes. Il explique en quoi celles-ci peuvent agir selon des critères objectifs les rassemblant. Pour lui, les grandes foules anonymes, les jurys et les assemblées sont des foules hétérogènes. C'est la race qui déterminerait l'homogénéité ou d'hétérogénéité[41]. Pour Le Bon, c'est le plus petit dénominateur commun parmi les membres d'une société donnée, chaque membre se caractérisant alors par sa « *constitution mentale héréditaire* »[42]. Il les range parmi les foules homogènes : les foules de classe, les sectes, mais aussi ce qu'il appelle les castes.

Elias Canetti reprend ces concepts pour parler de masse fermée lorsqu'il désigne des institutions telles que l'armée ou l'Eglise[43]. De même, Gabriel Tarde utilise comme critère de distinction entre foule et secte l'existence ou non d'une homogénéité des participants[44]. Ces diverses conceptions soulignent en quoi l'homogénéité entre les participants à un rassemblement constitue un facteur important car elle assure une plus grande possibilité d'action commune.

Nous allons apporter des éléments de définition du concept de cohésion. Nos observations, que nous allons détailler dans la partie suivante, nous permettent d'affirmer que la cohésion des participants à rassemblement est définissable par trois séries d'éléments :

- Le partage de caractéristiques communes : un ensemble de représentations, un imaginaire, des symboles. C'est aussi l'appartenance à un groupe social particulier. Cela correspond à ce que Gustave Le bon a appelé « l'homogénéité » d'une foule.

- Existence de liens sociaux entre les participants : Ils se matérialisent et se mesurent par la sociabilité mais surtout par des liens intermédiaires faibles ou forts entre les participants. Le rassemblement est alors à comprendre par le biais de la sociologie des réseaux sociaux. Nous allons conceptualiser ce lien social avec la notion de densité sociale.

- Sentiment d'appartenance : c'est le sentiment partagé d'appartenir à une unité. Cette conception, ce sentiment rend possible l'action coordonnée des protagonistes d'un rassemblement. Ce sentiment s'oriente dans la direction et s'articule autour de la finalité partagée des acteurs sociaux.

Par ailleurs, au sein d'un rassemblement, la cohésion est à comprendre de manière processuelle, c'est-à-dire qu'un des enjeux de l'interaction va être de conférer une cohésion, là où il n'y en n'avait pas ou peu, mais en l'activant à partir de caractéristiques communes.

## Les facteurs de cohésion.

Nous distinguons deux grands facteurs de cohésion. Nous allons commencer par examiner la nature des liens que les participants entretiennent, et les effets que ceux-ci auront sur la cohésion.

Tout d'abord, nous comprendrons la cohésion au sein d'un rassemblement par les liens que les participants entretiennent. Nous nous inscrivons dans la perspective des travaux de John Barnes. Cet auteur, à partir d'une étude sur les réseaux de sociabilité sur une ile en Norvège distingue trois types de « champs » de relations sociales sur l'ile: les relations liées à la politique et aux entités administratives, les relations liées au système industriel, et enfin les relations informelles d'interconnaissance entre les différents habitants de l'ile. Il nomme ce troisième domaine, réseau social[45].

Nous allons nous inspirer de cette classification pour comprendre les relations sociales au sein d'un rassemblement. Outre le champ des relations sociales « officielles », qui consiste en l'organisation de la communication, de la division du travail, des rapports hiérarchiques au sein du rassemblement, nous allons distinguer un second champ, celui de la sociabilité entre les divers participants.

A l'instar du *social network* de Barnes, ce champ des relations humaines caractérise les relations informelles que les participants entretiennent, qu'ils se connaissent de manière préalable ou pas. Ce sont ces liens horizontaux qui permettent la cohésion entre les participants à un rassemblement, formant le creuset de l'action commune.

En effet, la présence d'un certain nombre de personnes dans un même lieu, le fait qu'entre eux se déroule un certain nombre d'interactions va créer un fort lien social entre les participants.  Dans la même perspective que Barnes[46], Georg Simmel voit le lien social comme étant déterminé par la sociabilité[47]. Celle-ci est la forme la plus simple d'action réciproque[48].

### Le rôle des groupes intermédiaires

Nous nommons ces groupes « groupes intermédiaires » en référence aux théories développée par les penseurs de la société de masse[49]. En effet, ceux-ci voient la communication, mais aussi l'organisation sociale comme un rapport inégal entre un leader en position de toute puissance et une masse, amorphe, passive, individualisée et atomisée. Par exemple, Hannah Arendt considère que le totalitarisme se caractérise par la dissolution des structures intermédiaires entre l'Etat et l'individu, menant à toujours plus d'atomisation[50]. En communication, ces conceptions se retrouvent avec le modèle de *l'hypodermic needle*. Au contraire, d'autres penseurs montrent l'importance des groupes de sociabilité informelle dans la réception de l'information, comme le

modèle du *Two step flow* de Lazarsfeld, déjà utilisé dans la partie précédente.

Nous constatons ce phénomène dans les rassemblements de notre enquête de terrain. Au lieu de venir seuls et de réagir de manière atomisée et individuelle, au contraire, les participants se sociabilisent avec un groupe de pairs et ce au sein du rassemblement, ce qui nous fait appeler ce phénomène, « groupe intermédiaire ». Il est une unité de sociabilité se situant entre l'individu et la totalité qu'est le rassemblement.

Nous pouvons penser ce phénomène avec le concept de *cliques* développé par Rogers et Kincaid[51]. Celles-ci sont le maillage des réseaux de communication. Elles sont des groupes intermédiaires dans lesquels sont distingués trois types de rôles sociaux en termes de communication : les individus membres d'un groupe, les « individus-ponts » appartenant à plusieurs groupes et les « individus liaisons » qui n'appartiennent à aucun groupe mais qui sont en lien avec plusieurs groupes. Ils jouent un rôle dans le processus de communication au sein des rassemblements, mais participent aussi du lien social qui confère une cohésion aux participants d'un rassemblement.

Ils sont basés sur la sociabilité préalable, sur les réseaux de sociabilité des participants. Ils vont aussi ressembler aux réseaux sociaux en général. Ceux-ci se caractérisent par une certaine homophilie, c'est-à-dire des caractéristiques similaires, d'âge de sexe, de classe sociale similaire, comme ont par exemple pu le montrer Merton et Lazarsfeld[52]. Cette homophilie est aussi un des facteurs de cohésion d'un rassemblement, au-delà des liens et du maillage social crées par les groupes intermédiaires.

C'est pour ces raisons que les groupes intermédiaires sont à comprendre comme un élément de cohésion des divers rassemblements abordés au cours de notre enquête de terrain. En plus d'un simple rôle de sociabilité qui contribue à la cohésion entre les participants, nous pouvons voir que les groupes intermédiaires jouent un rôle important dans le déroulement des rassemblements. Tout d'abord, les groupes intermédiaires influent sur les processus de communication. Les groupes intermédiaires sont des relais dans la réception de l'information, dans des configurations de communication centralisées, selon le modèle du *two step flow* théorisé par Lazarsfeld[53]. Dans la communication horizontale, ils jouent aussi un rôle dans la propagation de l'information qui circule plus rapidement dans les groupes intermédiaires, ceux-ci étant par ailleurs des lieux de prise de décision.

### Le cas particulier des groupes intermédiaires formalisés : les groupes affinitaires

Pour conclure sur cette thématique, il semblerait que dans les contextes où il est possible qu'émergent des affrontements violents, à cause des risques encourus, les groupes intermédiaires sont souvent formalisés et leur composition prévue à l'avance. Pour faire un détour par l'histoire militaire, dans les périodes historiques précédentes, alors que les batailles entre armées s'apparentaient à des affrontements entre

différents événements foule, même avant le système divisionnaire[54], les armées se divisaient en plus petites unités, la plus petite étant un groupe comptant entre dix et douze combattants.

Ainsi, comme le rappelle Charles Ardant du Picq[55], la plus petite unité de base des légions romaines était la décurie, sous l'autorité d'un sous-officier. De même, dans *Anatomie de la bataille*, John Keegan explique que les groupes de cavaliers français étaient divisés en bannières, groupes d'une dizaine de cavaliers comprenant chevaliers, écuyers et sergents montés. De même, à Waterloo, il nous décrit les troupes françaises comme structurées en petites unités nommées sections d'environ une dizaine de combattants[56]. De nos jours les forces militaires suivent toujours ce principe : l'unité de base de l'armée est la section d'une douzaine d'hommes, elle-même divisée en binômes. De même, les unités de CRS sont organisées en sections, subdivisées en groupes de front et d'appui et enfin en binômes au sein desquels il existe une division du travail[57], un des binômes étant équipé d'un bouclier alors que l'autre l'épaule.

Nous pouvons aussi retrouver au cours de nos observations cette structuration en groupes intermédiaires formalisés. Ainsi dans un Black bloc, les groupes affinitaires sont définis à l'avance, peuvent comporter des binômes, et se regroupent autour d'un cri de ralliement. Les groupes affinitaires[58] sont des groupes intermédiaires particuliers pour deux raisons. Tout d'abord, ceux-ci sont formels, c'est-à-dire que d'un phénomène spontané de sociabilité, ils deviennent prévus à l'avance, et partie intégrante de la structuration du Black Bloc. La deuxième caractéristique est leur fermeture, c'est-à-dire qu'ils vont comporter un nombre déterminé de membre (en général entre cinq et dix), acceptés préalablement.

Le groupe a pour fonction de rester ensemble la plupart du temps afin que ses membres ne soient pas « isolés » au sein de la foule, ce qui permet de leur porter assistance si quelque chose leur arrive (blessure, arrestation). Pour ce faire, les membres du groupe déterminent préalablement leurs objectifs (être au contact avec la police, ou au contraire avoir un rôle plus en retrait, ce qui permet d'éviter la division du groupe en cas d'affrontement), ainsi qu'un cri de ralliement qui permet aux membres du groupe de se retrouver en cas de dispersion.

### *Caractéristiques communes et sentiment de cohésion*

Ici nous allons plus particulièrement étudier les conditions qui feront que de caractéristiques communes, d'un lien social entre les participants émerge une plus grande cohésion par le biais d'interactions entre participants. Nous allons dans un premier temps examiner les facteurs qui renforcent le sentiment d'appartenance commune. Par homogénéité, nous entendrons l'ensemble des actions et des manières d'« être » qui afficheront une fin commune aux participants, mais aussi des similitudes

en vue de mettre en scène une unité.

Nous pouvons distinguer une série d'actions, de moyens qui sont la matérialisation du sentiment de cohésion au sein d'un rassemblement. Ce seront des signes arborés et repris de manière commune par les participants, mais aussi des habits communs, ou encore des gestes et des slogans. Nous les comprendrons comme une manifestation effective de cohésion, ainsi qu'une une mise en scène d'unité à destination de l'extérieur du rassemblement. Nous pouvons donc observer plusieurs manifestations de ce sentiment d'appartenance. Tout d'abord, ce sont des slogans scandés par les participants à un rassemblement. Des slogans sont des phrases rythmées et scandées par plusieurs participants en même temps.

La cohésion peut s'acquérir de manière négative. Le sentiment d'appartenance peut en effet se définir en rapport à un autre groupe social, avec lequel les membres du rassemblement sont en conflit. C'est la désignation de cet ennemi, qui crée de la cohésion au sein du groupe. La représentation de l'ennemi, sa désignation peut se faire au travers de la communication verticale et horizontale, mais aussi par des slogans, ainsi que des actes de défiance. Cette désignation peut précéder l'ouverture d'un conflit ouvert, même si ce n'est pas forcément le cas.

L'importance du rôle d'un ennemi dans la cohésion d'un groupe social a été pensée par un certain nombre de théoriciens d'une conception agonistique de la société. Parmi les plus célèbres, nous pouvons tout d'abord citer Karl Marx. Reprenant les schémas hégéliens, il affirme que les acteurs historiques que sont les classes sociales se définissent comme *en soi (an sich)* et *pour soi* (*fur sich*). La catégorie *en soi* recoupe l'existence objective d'une classe, définie par sa place dans les rapports de production[59]. La catégorie pour soi se réfère à la prise de conscience d'intérêts communs et surtout du fait que ces intérêts sont opposés à ceux d'autres groupements sociaux. Par l'opposition de leurs intérêts matériels, les classes se fondent en tant que sujets historiques[60]. C'est le conflit d'intérêts qui suscite la conscience et la cohésion du groupe face à d'autres classes sociales. Par ailleurs, Marx considère qu'une opposition entre classes est spécifique à chaque mode de production[61].

Ralf Dahrendorf reprend ces distinctions : pour lui, c'est la formulation d'intérêts communs face à un ennemi qui fonde la cohésion et permet l'action collective d'un groupe social. Il élargit la formulation de ces intérêts à une série de facteurs non économiques pour expliquer par exemple les mouvements de libération nationale[62]. C'est la formulation d'une idéologie[63] au sens que Mannheim a donné au terme, qui permet de formuler les intérêts du groupe et d'activer ses intérêts dans le cadre d'un conflit, face à un ennemi désigné par celle-ci.

Dans un autre registre, Carl Schmitt explique que dans une large mesure, une entité

politique se définit par rapport à un ennemi. Pour reprendre ses termes, pour que le « nous » soit possible, il est nécessaire de définir un « eux »[64]. C'est l'opposition à un ennemi, un adversaire qui fonde politiquement une entité souveraine et lui conférer une cohésion. C'est donc par la constitution d'un camp qu'un groupe social, va acquérir sa cohésion.

## *2) Organisation formelle des rassemblements*

### Charisme et leadership : rapports de pouvoir au sein des rassemblements

Nous allons tout d'abord revenir sur les théories développées par la psychologie des foules à ce sujet. Elles font de la figure du chef, que Gustave Le Bon nomme meneur, un facteur explicatif essentiel. Celui-ci acquiert son emprise sur les foules par des mécanismes charismatiques : il intériorise les aspirations et les pulsions communes de la foule. Au contraire des autres théoriciens du chef et du leadership, Le Bon voit le meneur comme un déséquilibré :

*« Les meneurs ne sont pas, le plus souvent, des hommes de pensée, mais d'action. Ils sont peu clairvoyants, et ne pourraient l'être, la clairvoyance conduisant généralement au doute et à l'inaction. Ils se recrutent surtout parmi ces névrosés, ces excités, ces demi-aliénés qui côtoient les bords de la folie. Si absurde que soit l'idée qu'ils défendent ou le but qu'ils poursuivent, tout raisonnement s'émousse contre leur conviction. Le mépris et les persécutions ne font que les exciter davantage. Intérêt personnel, famille, tout est sacrifié. L'instinct de conservation lui-même s'annule chez eux, au point que la seule récompense qu'ils sollicitent souvent est le martyre. L'intensité de la foi confère à leurs paroles une grande puissance suggestive*[65]*».*

Contrairement au chef qui a deux sources de légitimité, le meneur ne devrait donc la sienne qu'à son charisme, qui lui permet d'émerger de la foule[66]. Néanmoins d'autres concepts théoriques qui nous semblent autant, voire plus pertinents dans la compréhension des rapports de pouvoir dans nos terrains. Tout d'abord, rappelons la définition wébérienne qui conçoit le pouvoir comme : *« toute chance de faire triompher, au sein d'une relation sociale, sa propre volonté, même contre des résistances ; peu importe sur quoi repose cette chance*[67]*».*

Le pouvoir a deux composantes : la légitimité, c'est-à-dire son acceptation par ceux sur qui il s'exerce et la capacité d'exercer une contrainte afin de faire triompher cette volonté[68]. Dans la même lignée il est important d'évoquer les travaux d'Yves Cohen. Ceux-ci portent sur la figure du chef, sur le commandement et la manière dont ils se

déploient à la fin du XIX$^{ème}$ et au début du XX$^{ème}$ siècle. Ce qu'il nomme la figure du chef émerge avec la crise des hiérarchies traditionnelles de type aristocratique au cours du XIX$^{ème}$ siècle[69]. Elle existe autant dans le domaine du politique qu'économique, dans les grandes unités de production industrielle.

Nous pouvons par ailleurs noter qu'un des actes de fondation du discours sur le leadership sont les discours de la psychologie des foules qui le légitiment de manière « scientifique ». Le chef est une figure dont la source de légitimité est double : légitimité bureaucratique et charismatique. Elle ne se retrouve exclusivement dans aucun des deux idéaux types.

La chef présente plusieurs caractéristiques :

Tout d'abord, le besoin social, ou en tous cas le discours selon lequel la figure du chef est nécessaire, préexiste à l'émergence de celle-ci en tant que telle[70]. Ce besoin est présent tant en politique, que dans le domaine religieux ou encore et surtout dans le monde de l'entreprise. Le management qui est théorisé dans les années 1910 et 1920 par Henri Fayol et Sébastien Cabot est dans une certaine mesure un discours sur le chef et la nécessité de *leadership*. Henri Ford est de même une des icônes et modèles de ce discours[71].

Par ailleurs, Yves Cohen avance l'idée que la figure du chef émerge dans un contexte de peur des foules tel que celui que Susanna Barrows a pu identifier en France à fin du XIX$^{eme}$ siècle[72]. Cette dimension est évoquée dans l'introduction de la « *Psychologie des foules* » de Gustave Le Bon[73], qui pour Yves Cohen est une des voix dominantes du mouvement qui va créer et formaliser le besoin social de la figure du chef. Ce sera le chef qui pourra faire passer les foules, anarchiques, indisciplinées et protéiformes au statut de masse. C'est lui qui va les encadrer, les discipliner et atomiser les multitudes.

Cette nécessité de chefs traduit en creux, une crise de l'autorité, c'est-à-dire de la légitimité des pouvoirs en place. Yves Cohen fait l'hypothèse que cette crise est liée au passage de la communauté traditionnelle à la société « moderne » qui accompagne la Révolution industrielle. Les structures de commandement ont alors besoin de trouver de nouveaux régimes de légitimation, ce qui est fait par la construction du chef en tant que figure de commandement[74].

Les capacités de commandement, de *Führung* ou de *leadership* se découpent en deux composantes. La première est rattachée à la fonction occupée, donc liée à la compétence et l'investissement par une autorité supérieure de type légalo-rationnelles[75]. Au contraire, la deuxième est liée aux caractéristiques personnelles du chef qui dépassent le cadre de « *l'autorité dont il est revêtu* [76]». C'est la personnalité

du chef qui est aussi déterminante dans la qualité du commandement[77] et donc l'équilibre social, que ce soit au travers du *Führersprinzip* allemand ou du *nachal'stvo*[78] russe.

Tout d'abord, rappelons que la psychologie des foules, mais aussi des penseurs tels que Sigmund Freud ont associé de manière systématique foules et phénomènes de leadership charismatique. A notre sens les rapports de hiérarchie et de pouvoir se déploient de manière bien plus nuancée au sein des foules. Les phénomènes de domination charismatique « idéal typique » n'en sont qu'une modalité. Une autre est celle il est possible de constater l'existence de chefs au sens qu'Yves Cohen donne à ce terme[79], avec un groupe de chefs qui détient les capacités de commandement. Ce sont ces personnes qui contrôlent l'accès aux moyens de communication centralisée, mettent en œuvre le processus de cadrage, donnent des instructions concrètes de déplacement, de marche… Ce groupe correspond souvent aux organisateurs du rassemblement. Il est considéré comme légitime à exercer ce commandement par les participants à l'événement. Leur rôle correspond à celui de à la SMO décrite par la théorie de la mobilisation des ressources, mais sans qu'il n'y ait pour autant de phénomène de domination charismatique qui se manifeste pour autant.

### Rassemblements sans leadership formel

Enfin, un autre modèle de structuration est celui où il n'est pas possible d'identifier de chefs reconnus en tant que tel que l'on peut par ailleurs subdiviser en deux catégories, ceux où il y une division du travail et ceux où il n'est pas possible d'en constater.

Dans la première catégorie, nous rangerons le modèle du black bloc qui présente une forte cohésion, et une division du travail, sans mécanismes de communication centralisée, ce qui nous fait dire qu'il y a une absence de leadership formel, mais aussi informel. Dans ce modèle, les personnes qui tiennent les banderoles de tête suivent les autres cortèges. L'on observe une forte rotation de ceux qui la tiennent. Le camion sono est un mécanisme de communication centralisé, mais les personnes juchées dessus n'interviennent pas, laissant la place à des messages préenregistrés, ce qui est une euphémisation du potentiel hiérarchique de mécanismes de communication centralisés.

Pour conclure, nous pouvons distinguer trois éléments saillants qui contredisent les théories de la psychologie des foules. Ainsi, nous observons une hiérarchie et des rapports de pouvoir au sein de plusieurs événements foule, par contre le mode de domination ne sera pas charismatique : la notion de chef développée par Yves Cohen nous parait plus indiquée pour décrire les phénomènes de leadership au sein de nos observations. Il nous apparait aussi que les service d'ordre en tant que dispositif est un des mécanismes permettant au pouvoir du chef de s'exprimer, autant pour relayer des consignes que pour exercer une contrainte. Il est donc partie prenante des rapports de pouvoir au sein d'un rassemblement.

Enfin, le troisième élément qui nous semble important, et qui va complètement à rebours des « lois de la foule », est que dans un certain nombre de rassemblements, il n'y a pas de commandement et de hiérarchie formelle y compris un modalité d'organisation qui se caractérise par une absence de hiérarchie formelle mais une division du travail relativement poussée, avec une division en groupes intermédiaires formalisés.

# Conclusion : deux modèles de structuration des foules

Pour conclure, l'opposition entre structuration verticale et horizontale nous semble déterminante. A partir des différents éléments abordés, nous avons donc élaboré deux idéaux types semblant synthétiser les modalités de structuration verticale et horizontale. Nous allons d'abord détailler, ce qui selon nous constitue l'idéal type de structuration verticale ou centralisée d'un rassemblement, compréhensible à partir de deux principaux éléments :

- **Le leadership:** Un groupe organise et mène l'événement. Il peut avoir une légitimité de type de légalo-rationnel ou charismatique. Le cas du meneur purement charismatique est relativement rare. Le leadership peut être assumé par une organisation de mouvement social. Il est normalement appuyé d'un service d'ordre chargé de structurer le déroulement de l'événement, qui peut exercer des formes de contrainte physique et suit les directives du leadership. Par ailleurs, le rassemblement connait une division du travail poussée, définie préalablement, et assumée par les organisateurs

- **Communication centralisée**: Elle consiste en des éléments de mise en scène, mais aussi des dispositifs de centralisation du son. Elle se caractérise par un phénomène de *gate keeping*, c'est-à-dire qu'un groupe déterminé contrôlera l'accès à ces mécanismes. C'est un des attributs du groupe de commandement.

L'ensemble de ces facteurs influent sur la physionomie de l'événement, la prise de décision, mais aussi son déroulement. Le schéma suivant en présente les principales caractéristiques.

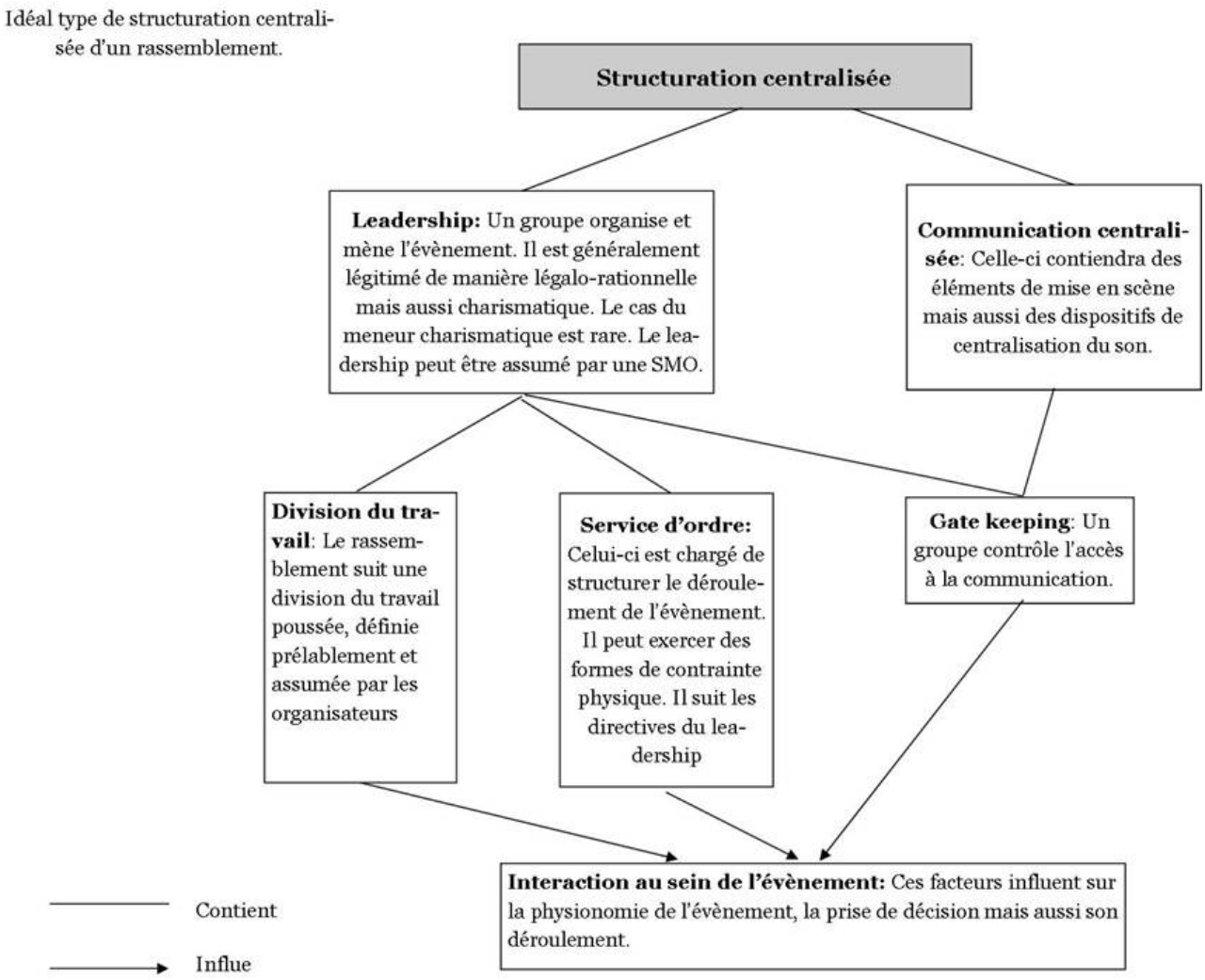


*Image 4. Schéma de l'idéal type de la structuration verticale ou centralisée*

De son côté, l'idéal type de structuration horizontale d'un rassemblement est compréhensible à partir de deux éléments :

- **Son organisation** : qui se caractérise par l'absence de leadership formel, une forte cohésion entre les participants, ainsi qu'une forte importance des groupes intermédiaires de socialisation. Par ailleurs, c'est à partir de ces groupes que s'effectue la division du travail si celle-ci existe.

- **Des mécanismes de communication horizontale**. Pour circuler sans moyens d'amplification du son, ils passeront dans une large mesure par le biais des groupes intermédiaires. Les contenus suivent la structure de la rumeur, permettant ainsi de vaincre la friction inhérente à ce type de communication.

L'absence de communication centralisée confère une grande importance à la cohésion du rassemblement, de même qu'à certaines formes de division du travail. L'ensemble de ces facteurs influent sur la physionomie de l'événement, les prises de décision et plus globalement sur son déroulement.

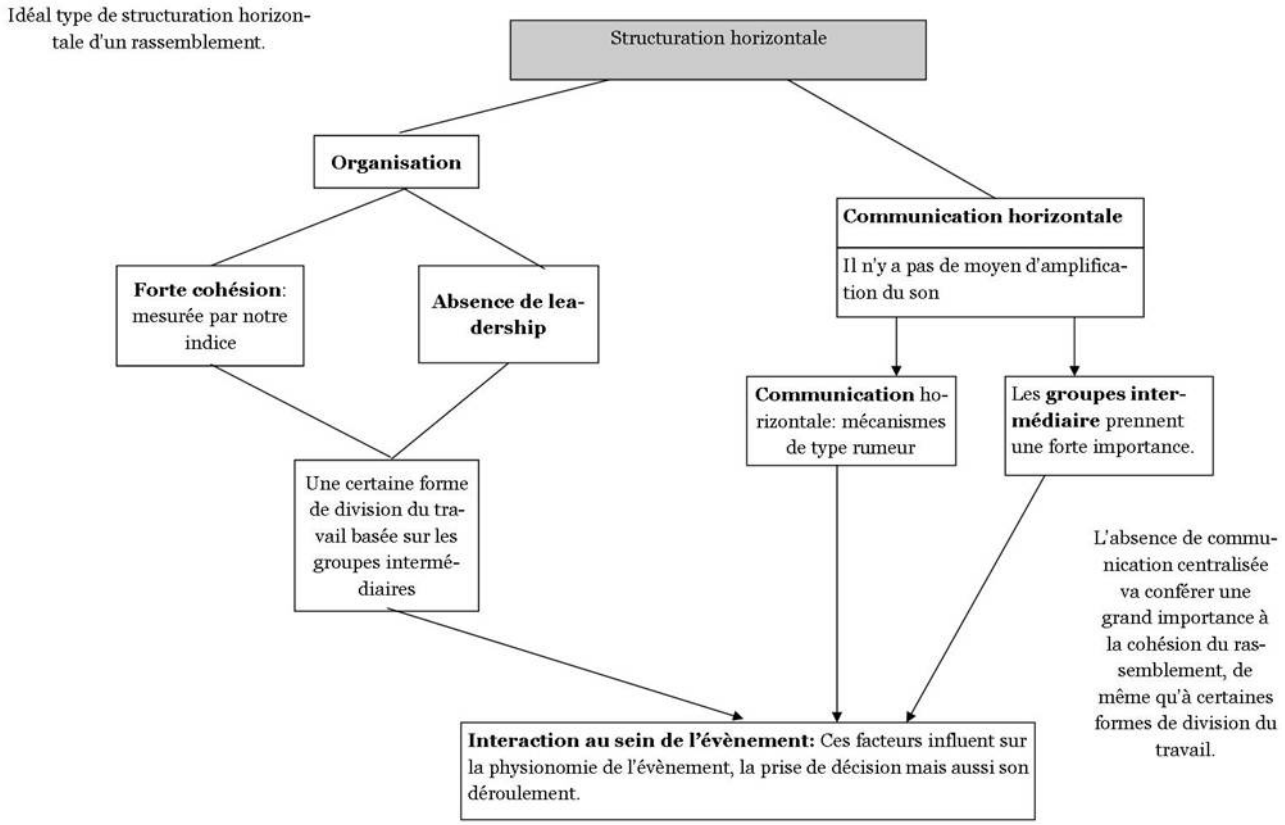


*Image 5. Schéma de l'idéal type de structuration horizontale*

Pour conclure, le modèle proposé constitue une réponse à la problématique de cet article. Rappelons que la critique nécessaire des présupposés idéologiques et l'absence de validation empirique de la psychologie des foules ont ouvert la voie à une sociologie de l'action collective basée sur la construction historique des mouvements sociaux, de leur répertoire d'action, de la mobilisation des intérêts rationnels des participants, ainsi que de la mobilisation de ressources par des organisations, assortie de cadrages de l'action collective. Néanmoins, ce décalage dans les préoccupations de l'étude de l'action collective a finalement laissé le phénomène de foule en soi en jachère.

La démarche présentée ici vise à y parvenir en étudiant les rassemblements de personnes d'un point de vue sociologique, en se penchant notamment sur les rapports de pouvoir, les mécanismes de communication et la nature des liens sociaux entretenus par les participants. Cette approche permet de proposer un modèle alternatif à celui de la psychologie des foules, qui se concentre sur l'unité mentale des foules, les mécanismes de suggestion et de contagion sous l'influence d'un meneur charismatique. À l'inverse, ce modèle sociologique de compréhension des foules propose de concevoir leur structuration en prenant en compte plusieurs facteurs. Le premier est la présence ou non de phénomènes de commandement, qui peuvent s'appuyer sur une légitimité charismatique ou sur un leadership bureaucratique. Le second est la forme de communication adoptée : la disposition des dispositifs communicationnels peut centraliser la communication ou, au contraire, revêtir un caractère décentralisé, sans que cela soit nécessairement corrélé à l'existence de phénomènes de commandement. Enfin, les rassemblements de personnes se caractérisent par l'intensité du lien social entretenu par les participants, que nous nommerons « cohésion de la foule ». Ces différents facteurs permettent d'établir les deux idéaux-types de structuration des rassemblements présentés ci-dessus.

# Références


Akoun, A. (1998). *Sociologie de la communication de masse*. Hachette supérieur.

Barnes, J. A. (1954). Class and committees in a Norwegian island parish. *Human Relations, 7*(1), 39–58.

Barrows, S. (1992). *Miroirs déformants : Réflexions sur la foule en France à la fin du XIXe siècle*. Aubier Montaigne.

Braud, P. (2011). *Sociologie politique*. LGDJ-Lextenso éd.

Canetti, E. (1990). *Masse et puissance*. Gallimard.

Cohen, Y. (2013). *Le siècle des chefs : Une histoire transnationale du commandement et de l'autorité*. Éditions Amsterdam.

Dahrendorf, R. (1976). *Class and class conflict in industrial society*. Routledge & Kegan Paul.

Du Picq, C. (1978). *Études sur le combat : Combat antique et combat moderne*. Champ libre.

Durkheim, É. (2008). *Les formes élémentaires de la vie religieuse : Le système totémique en Australie*. CNRS.

Dufresne, D. (2007). *Maintien de l'ordre : Enquête*. Hachette Littératures.

Fillieule, O. (1997). *Stratégies de la rue : Les manifestations en France*. Presses de Sciences Po.

Fillieule, O., Mathieu, L., & Péchu, C. (2009). *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Les Presses de Sciences Po.

Gardenier, M. (2014). *Pour une sociologie des rassemblements : Construction sociale, action collective et maintien de l'ordre* [Thèse de doctorat, Université Paul Valéry Montpellier 3]. Sous la direction de Martine Xiberras.

Gurr, T. R. (1970). Sources of rebellion in Western societies: Some quantitative evidence. *Annals of the American Academy of Political and Social Science, 391*,

128–144.

Keegan, J. (2013). *Anatomie de la bataille : Azincourt 1415, Waterloo 1815, la Somme 1916*. Perrin.

Koen, C. (1987). A formal communication network analysis technique. *The British Journal of Sociology, 38*(3), 373–380.

Laxenaire, M. (2007). Croyance et psychologie des foules. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe, 49*(2), 9.

Le Bon, G. (2003). *Psychologie des foules*. Presses Universitaires de France.

Lefebvre, G. (1932). *La grande peur 1789*. Colin.

Llored, R. (2007). *Sociologie : Théories et analyses*. Ellipses.

Mariot, N. (2001). Les formes élémentaires de l'effervescence collective, ou l'état d'esprit prêté aux foules. *Revue française de science politique, 51*(5), 707–738.

Matteart, A. (2004). *Histoire des théories de la communication* (3e éd.). La Découverte.

Marx, K. (1997). *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte*. Mille et une nuits.

Marx, K., & Engels, F. (1998). *Manifeste du parti communiste*. Flammarion.

Mercklé, P. (2011). *Sociologie des réseaux sociaux*. La Découverte.

Michelet, J. (1998). *Histoire de la Révolution française* (Tome 1). Robert Laffont.

Olson, M. (2011). *Logique de l'action collective*. Université de Bruxelles.

Parsons, T., & Smelser, N. J. (1965). *Economy and society : A major contribution to the synthesis of economic and sociological theory*. The Free Press.

Paugam, S. (2013). *Le lien social*. Presses universitaires de France.

Rogers, E., & Kincaid, L. (1981). *Communication networks : Toward a new paradigm for research*. Free Press ; Collier Macmillan.

Rubio, V. (2008). *La foule : Un mythe républicain ?* Vuibert.

Schmitt, C. (2009). *La notion de politique ; Théorie du partisan*. Flammarion.

Sighele, S. (2010). *La foule criminelle : Essai de psychologie collective*. Kessinger Publishing.

Taine, H. (1986). *Les origines de la France contemporaine* (Tome 1 : *L'ancien régime, La*

*Révolution, L'anarchie, La conquête jacobine*). Bouquins Robert Laffont.

Tarde, G. (2001). *L'opinion et la foule*. BookSurge Publishing.

Tarde, G. (2003). *Les lois de l'imitation : Étude sociologique*. BookSurge Publishing.

Tilly, C., & Wood, L. J. (2009). *Social movements, 1768-2008* (2e éd.). Paradigm.

Weber, M. (2003). *Économie et société* (Tome 1 : *Les catégories de la sociologie*). Pocket.

Arendt, H. (2005). *Le système totalitaire*. Éditions du Seuil.

---

[1] ___ BARROWS, Susanna, *Miroirs déformants : Réflexions sur la foule en France à la fin du XIXe siècle*, Paris, Aubier Montaigne, 1992, 226 p.

[2] ___ TAINE Hippolyte, , *Les origines de la France contemporaine Tome 1 L'ancien régime La Révolution L'anarchie La conquête jacobine*, Paris, Bouquins Robert Laffont, 1986, 1707 p.

[3] ___ MICHELET, Jules et METTRA, Claude, *Histoire de la Révolution française, tome 1*, Paris, Robert Laffont, 1998, 898 p.

[4] ___ RUBIO, Vincent, *La foule: un mythe républicainâ¯?*, Paris, Vuibert, 2008, 241 p.

[5] ___ FILLIEULE, Olivier, *Stratégies de la rue: les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences po, 1997, 435p.

[6] ___ OLSON, Mancur, *Logique de l'action collective*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 2011, 214 p.

[7]
__ LE BON, Gustave, *Psychologie des foules*, Presses Universitaires de France - PUF, 2003, 131 p., p. 9.

[8]
__ TARDE, Gabriel, *Les lois de l'imitation: Étude sociologique*, New York, BookSurge Publishing, 2003, 442 p.

[9]
__ Gustave Le Bon, *op. cit.*, p. 76

[10]
____ SIGHELE, Scipio, *La Foule Criminelle: Essai de Psychologie Collective*, New York, Kessinger Publishing, 2010 p 83.

[11]
___ LE BON, Gustave, *Psychologie des foules*, Presses Universitaires de France - PUF, 2003, 131 p., p. 1.

[12]
___ SIGHELE, Scipio, *La Foule Criminelle: Essai de Psychologie Collective*, New York, Kessinger Publishing, 2010.

[13]
____ LE BON, Gustave, *Psychologie des foules*, Presses Universitaires de France - PUF, 2003, 131 p., p. 4.

[14]
___ TARDE, Gabriel, *L'opinion et la foule*, New York, BookSurge Publishing, 2001, 239 p.

[15]
___ PARSONS, Talcott, SMELSER Neil J, *Economy and Society, A Major Contribution to the Synthesis of Economic and Sociological Theory*, The Free Press, 1965, 453 p.

[16]
___ GURR, Ted Robert, « Sources of Rebellion in Western Societies: Some Quantitative Evidence », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 391, septembre 1970, p. 128â□□144.

[17] ___ RUBIO, Vincent, *La foule: un mythe républicainâ¯?*, Paris, Vuibert, 2008, 241 p.

[18] ___ NEVEU, Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, 5e édition, Editions La Découverte, 2011, 128 p.

[19] ___ FILLIEULE, Olivier, *Stratégies de la rue: les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences po, 1997, 435p.

[20] ___ BARROWS, Susanna, *Miroirs déformants : Réflexions sur la foule en France à la fin du XIXe siècle*, Paris, Aubier Montaigne, 1992, p11.

[21] ___ BARROWS, Susanna, *Miroirs déformants : Réflexions sur la foule en France à la fin du XIXe siècle*, Paris, Aubier Montaigne, 1992, p11.

[22] ___ OLSON, Mancur, *Logique de l'action collective*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 2011, 214 p.

[23] ___ MCCARTHY, John D. et ZALD, Mayer N., « Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory », *American Journal of Sociology*, vol. 82 / 6, mai 1977, p. 1212â□□1241.

[24] ___ FILLIEULE, Olivier, MATHIEU, Lilian et PÉCHU, Cécile, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2009, 651 p.

[25] ___ MARIOT, Nicolas, « Les formes élémentaires de l'effervescence collective, ou l'état d'esprit prêté aux foules », *Revue française de science politique*, vol. 51 / 5, 2001, p. 707â□□738.

[26] ___ DURKHEIM, Emile, *Les Formes élémentaires de la vie religieuseâ¯: Le système totémique en Australie*, Paris, CNRS, 2008, 638 p.

[27] ___ LAXENAIRE, Michel, « Croyance et psychologie des foules », *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, vol. 49 / 2, 2007, p. 9.

[28]
___ LEFEBVRE, Georges, *La grande de peur 1789*, Paris, Colin, 1932, 288 p.

[29]
___ MARIOT, Nicolas, « Les formes élémentaires de l'effervescence collective, ou l'état d'esprit prêté aux foules », *Revue française de science politique*, vol. 51 / 5, 2001, p. 717.

[30]
___ TILLY, Charles et WOOD, Lesley J., *Social Movements, 1768-2008*, Boston, 2nd Revised edition, Paradigm, 2009, 208 p.

[31]
___ LEFEBVRE, Georges, *La grande de peur 1789*, Paris, Colin, 1932, 288 p.

[32]
___ GARDENIER, Matthijs « *Pour une sociologie des rassemblements, construction sociale, action collective et maintien de l'ordre »,* soutenue le 19 septembre 2014 à l'Université Paul Valery Montpellier 3 sous la direction de Martine Xiberras.

[33]
___ Jean-Noeì□l Kapferer, *Rumeurs*, Paris, Eì□d. du Seuil, 2009, p. 7.

[34]
___ Nous rappellerons brièvement que ces moyens de communications centralisés vont participer au processus de cadrage, d'animation de l'événement, ainsi qu'à l'émission d'instructions concrètes, ce qui en fait un attribut relativement puissant pour qui les contrôle.

[35]
___ KOEN Chris, « A Formal Communication Network Analysis Technique », *The British Journal of Sociology*, vol. 38 / 3, septembre 1987, p. 373â□□380, p. 379.

[36]
___ MATTELART Armand, *Histoire des théories de la communication*, 3e édition, Paris, La Découverte, 2004, 123 p., p. 89.

[37]
___ *Ibidem*, p. 32.

[38]
___ ROGERS Everett, KINCAID Lawrence, *Communication networks: toward a new paradigm for research*, New York; London, Free Pressâ□¯; Collier Macmillan, 1981.

[39]
___ A l'intérieur ou à l'extérieur d'un groupe intermédiaire, ou encore le fait que celui-ci soit reconnu ou pas comme leader d'opinion.

[40] ___ PAUGAM Serge, *Le lien social*, Paris, Presses universitaires de France, 2013, 123p.

[41] ___ LE BON, Gustave, Psychologie des foules, Presses Universitaires de France - PUF, 2003, p 98..

[42] ___ LE BON, Gustave, *Psychologie des foules*, Presses Universitaires de France - PUF, 2003, p. 100.

[43] ___ CANETTI Elias, *Masse et puissance*, Paris, Gallimard, 1990, p. 204.

[44] ___ TARDE, Gabriel, *Les lois de l'imitation: Étude sociologique*, New York, BookSurge Publishing, 2003, 442 p.

[45] ___ BARNES J. A., « Class and Committees in a Norwegian Island Parish », *Human Relations*, vol. 7 / 1, janvier 1954, p. 39â□□58.

[46] ___ BARNES J. A., *op. cit.*, p. 40.

[47] ___ LLORED Renelì□, *Sociologie: thelì□ories et analyses*, Paris, Ellipses, 2007, p. 400.

[48] ___ MERCKLElì□ Pierre, *Sociologie des relì□seaux sociaux*, Paris, La Delì□couverte, 2011, p. 38.

[49] ___ AKOUN André, *Sociologie de la communication de masse*, Paris, Hachette supérieur, 1998, 160 p., p. 93.

[50] ___ ARENDT Hannah, *Le systelì□me totalitaire*, Paris, Elì□ditions du Seuil, 2005, p. 32.

[51] ___ MATTELART Armand, *Histoire des thelì□ories de la communication*, Paris, Ed. La Delì□couverte, 1995, p. 59.

[52] ___ MERCKLElì□ Pierre, *op. cit.*, p. 40.

[53] ___ AKOUN André, *op. cit.*, p. 104.

[54] ___ Qui émerge au 18e siècle.

[55] ___ DU PICQ Charles Jean Jacques Joseph Ardant, *El□tudes sur le combat: combat antique et combat moderne*, Paris, Champ libre, 1978, p. 18.

[56] ___ KEEGAN, John *Anatomie de la bataille Azincourt 1415, Waterloo 1815, la Somme 1916*, Paris, Perrin, 2013.

[57] ___ DUFRESNE David, *Maintien de l'ordreâ□¯: Enquête*, Paris, Hachette Littératures, 2007, 325 p.

[58] ___ *Affinity group* en anglais

[59] ___ Ainsi un des critères sera la possession ou non de moyens de production fondant ainsi l'opposition entre bourgeoisie et prolétariat.

[60] ___ MARX Karl, *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte*, [Paris], Mille et une nuits, 1997, 223 p., p. 37.

[61] ___ MARX Karl, ENGELS Friedrich, *Manifeste du parti communiste*, Paris, Flammarion, 1998, p. 2.

[62] ___ DAHRENDORF Ralf, *Class and class conflict in industrial society*, London, Routledge & Kegan Paul, 1976, p. 262.

[63] ___ Et non pas la définition marxiste qui voit l'idéologie comme une vision fausse de la réalité au service d'une classe dominante.

[64] ___ SCHMITT Carl, *La notion de politiqueâ□¯; Thel□orie du partisan*, [Paris], Flammarion, 2009, p. 14.

[65] ___ LE BON Gustave, *op. cit.*, p. 69.

[66] ____ COHEN Yves, *Le siècle des chefsâ¯: Une histoire transnationale du commandement et de l'autorité*, Paris, Editions Amsterdam, 2013, 870 p., p. 223.

[67] ____ WEBER Max, *Economie et société, tome 1â¯: Les Catégories de la sociologie*, Nouvelle, Paris, Pocket, 2003, 410 p., p. 95.

[68] ____ BRAUD Philippe, *Sociologie politique*, Paris, LGDJ-Lextenso éd., 2011, p. 28.

[69] ____ COHEN Yves, *op. cit.*, p. 20.

[70] ____ *Ibidem*, p. 40.

[71] ____ *Ibidem*.

[72] ____ BARROWS Susanna, *Miroirs déformants*, Paris, Aubier Montaigne, 1992, 226 p.

[73] ____ LE BON Gustave, *op. cit.*, p. 15.

[74] ____ COHEN Yves, *op. cit.*, p. 46.

[75] ____ WEBER Max, *op. cit.*, p. 122.

[76] ____ ROMIER Lucien, *Explication de notre temps.*, Paris,Grasset, 1925., 1925, p. 257â258.

[77] ____ COHEN Yves, *op. cit.*, p. 56.

[78] ____ Littéralement « *le commandement des chefs* »

[79] ____ COHEN Yves, *Le siècle des chefsâ¯: Une histoire transnationale du commandement et de l'autorité*, Paris, Editions Amsterdam, 2013, 870 p., p. 32.